



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« 2025, c'est déjà demain ! »



La première Semaine du CHRU, qui se déroule jusqu'à aujourd'hui, a réuni de nombreux acteurs pour avancer sur les chantiers majeurs qui permettront d'aboutir d'ici à l'an prochain à la création du CHRU de Guyane. Mercredi soir, une rencontre entre l'ARS, les directions d'établissements et de nombreux PU-PH a permis de faire le point sur les travaux structurants, notamment réglementaires, qui marqueront l'année.

Opérationnaliser le projet médico-soignant

En novembre, l'Agence régionale de santé a rendu son avis sur le projet médical du futur CHRU aux directeurs et présidents de commission médicale d'établissement (CME) des trois hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. « Les priorités déterminées, dès lors qu'elles sont bien mises en œuvre, nous assurent déjà une trajectoire jalonnée vers des parcours de soins plus intégrés entre vos trois établissements et les hôpitaux de proximité », soulignait Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS. Ces prochains mois, à travers le volet soignant du projet médico-soignant et à lors des ateliers organisés dans le cadre des Semaines du CHRU, doivent permettre de rendre les projets de filières très opérationnels. Chaque filière rédige sa feuille de route pour transformer les projets en actions concrètes. Dans le même temps, les équipes territoriales se mettent en place.

Instaurer une gouvernance territoriale

La création d'un CHRU, c'est très concrètement la signature d'une convention entre l'université et un centre hospitalier régional (CHR). Dans un premier temps doit être créée la commission médicale de groupement (CMG), en lieu et place du collège médical de groupement actuel. Outre certaines compétences attribuées obligatoirement à la CMG (constitution d'équipes médicales de territoire, mise en place de pôles inter-établissements ou de fédérations médicales inter-hospitalières, schéma territorial de la permanence et de la continuité des soins...), les CME des

trois hôpitaux pourront décider de lui déléguer tout ou partie de leurs compétences. En plus des membres de droit (présidents de CME, chefs de pôle notamment), les CME ont encore quelques membres à désigner.

Par ailleurs, trois premiers directeurs de projet territoriaux doivent être nommés : pour les systèmes d'information, les affaires médicales et les achats. De premières nominations sont prévues ce matin lors d'un comité stratégique (Costrat). Enfin, le travail se poursuit sur la gouvernance du futur CHRU. Le gouvernement a écarté l'hypothèse de la transformation du seul CHC en CHRU, notamment pour une question de taille de l'établissement. L'option de la fusion des trois hôpitaux semble compliquée à court terme, faute de consensus. Les travaux se poursuivent donc pour la création d'un groupement de coopération sanitaire établissement de santé (GCS ES). Outre la personnalité juridique, il pourra porter certaines autorisations d'activités médicales et/ou d'équipements matériels lourds.

Développer un plan de formation territorial

Les prochains mois vont permettre d'évaluer les besoins de formation sur le territoire, afin de structurer une gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC). Il s'agit aussi de définir une stratégie de formation pour les cinq années à venir, afin de développer les formations paramédicales et médico-techniques. Le CHRU doit également faciliter la mise en place d'une politique de formation commune aux trois établissements. Plusieurs jalons qui avaient été fixés dans le rapport sur le renforcement de l'offre de soins en Guyane ont été atteints, comme l'installation des études de soins infirmiers sur le campus universitaire de Troubiran, à Cayenne. L'objectif de former des promotions de 170 élèves par an est en bonne voie : ils étaient 132 en début d'année (114 à Cayenne et 18 à Saint-Laurent du Maroni). « En 2018, ils étaient 50 », a rappelé le Pr Pierre Couppié, responsable du DFR santé.

S'agissant de la formation médicale, l'ouverture de la troisième année de médecine est attendue en septembre, après la deuxième année à la dernière rentrée. Le second cycle aux Antilles-Guyane se met également en place avec l'ouverture de la quatrième année en 2023, la cinquième cette année et la sixième l'an prochain.

Porter la recherche au niveau du GHT

Aujourd'hui, la recherche en santé est très centrée sur Cayenne et notamment son Département Recherche Innovation Santé Publique (DRISP). Mercredi soir, le Pr Mathieu Nacher, chef de service du DRISP, a souligné l'importance de disposer d'unités de recherche clinique dans les trois hôpitaux et de développer une culture de recherche commune, qui a débuté avec l'organisation de séminaires d'analyse et d'écriture auxquels participent de nombreux professionnels du territoire ([lire la Lettre pro du 18 février 2022](#)). « A Saint-Laurent du Maroni, on sent que la recherche frémît. Cela rappelle Cayenne il y a vingt ans. » Fin décembre, le Dr Najeh Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog, a soutenu avec succès sa thèse d'université. Il s'agissait d'un préalable à une possible nomination comme maître de conférences universitaires (MCU-PH), puis professeur des universités – praticien hospitalier (PU-PH).

Des ateliers pour rendre le projet opérationnel

Quels effectifs, quels moyens, quelle organisation entre les trois hôpitaux... Des sujets très opérationnels ont été abordés, cette semaine, au cours des ateliers organisés autour des filières de soins. De nombreux professionnels médicaux et paramédicaux étaient invités à participer en présentiel ou à distance. L'objectif est de rendre très opérationnels les projets définis dans le projet médico-soignant partagé.

L'atelier sur la cancérologie a permis de discuter des nouvelles relations avec le Centre Léon-Bérard, de la territorialisation du service d'oncologie de Cayenne, et de nombreux aspects logistiques comme le logement ou de sujets tels que la médiation en santé, indispensable dans cette spécialité. L'atelier sur les soins palliatifs, auquel ont participé de nombreux professionnels concernés dans les trois hôpitaux, a permis de faire le point sur les lits disponibles sur le territoire, sur l'opportunité de créer une unité à Cayenne, sur la prise en charge pédiatrique. L'atelier sur les blocs opératoires a permis d'échanger des données entre les trois établissements.

Des sujets majeurs pour la dernière journée

Ce matin, un comité stratégique (Costrat) du GHT se déroulera de 8 heures à 10 heures. C'est à ce moment que doivent être annoncés les noms de nouveaux directeurs de projet territoriaux systèmes d'information, affaires médicales et achats. Devrait également être évoquée l'opportunité de créer des fédérations inter-hospitalières. Au cours de cette même réunion doit être discutée la feuille de route systèmes d'information pour 2024. Il y sera question de terminer le déploiement du dossier patient informatisé (DPI) dans les trois hôpitaux, du partage des clichés

d'imagerie médicale, de l'extension de la prise de rendez-vous en ligne aux trois hôpitaux, de bed management...

Cette première Semaine du CHRU se terminera par un webinaire de synthèse, à 12 heures, que tout le monde est invité à suivre [via Teams](#). Un dernier atelier se tiendra dans l'après-midi autour de la médecine légale et carcérale. Les prochaines Semaines du CHRU sont prévues du 15 au 19 avril, du 3 au 7 juin et du 1er au 5 juillet.

EN BREF

◆ Protocole de surveillance de la dengue à domicile : la CPTS lance un appel aux médecins et infirmiers libéraux volontaires



Dans le cadre de la réponse au pic épidémique de dengue observé en Guyane et à la recrudescence des cas ces dernières semaines, une expérimentation du protocole de surveillance de la dengue à domicile par un infirmier libéral va être initiée et portée par la CPTS Centre Littoral Guyanais pour une durée de six mois. Ce protocole vise à coordonner la surveillance et la prise en charge des patients positifs à la dengue, présentant des signes cliniques d'alerte. L'objectif est de réduire la pression sur les structures hospitalières et de minimiser les risques de prise en charge tardive en milieu hospitalier.

Ce protocole concerne les patients atteints de dengue. Tous les médecins et infirmiers libéraux volontaires sur le territoire de la CPTS (adhérents ou non), ainsi que les laboratoires d'analyse et les praticiens hospitaliers sont impliqués dans sa mise en œuvre. Ainsi, un [sondage d'appel à la participation](#) a été créé afin que les professionnels volontaires puissent manifester leur participation auprès de la CPTS, facilitant le déroulé du protocole.

Le protocole sera déclenché dès qu'un patient présentera des signes cliniques d'alerte de la dengue et aura consulté un médecin. En voici les étapes :

1. Le médecin prescrit, à l'aide d'une ordonnance type, un prélèvement à faire en laboratoire ou à domicile.
2. Si la sérologie est positive et que le patient présente des signes d'alerte, le médecin délivre une ordonnance type de bilans complémentaires et de suivi à domicile par l'infirmier pour une durée de 7 jours, avec un passage par jour.
3. Chaque jour, l'infirmier se rendra au domicile du patient pour effectuer un suivi et évaluer la stabilité du patient à partir d'une grille d'évaluation type. Les 2e et 3e prélèvements seront réalisés à domicile par l'IDEL entre le 4e et le 7e jour à compter de la date de début des signes.
4. À la fin du suivi, l'IDEL fera remonter à la CPTS Centre Littoral Guyanais uniquement la fiche de suivi patient pseudonymisée par messagerie sécurisée, par voie postale ou par dépôt à la Domus Médica de Cayenne à la fin de l'expérimentation.

Les ordonnances types seront fournies aux médecins, de même pour le bilan biologique de surveillance à destination des IDEL et la liste des participants pour orientation. Pour les patients nécessitant une hospitalisation, une coordination spécifique sera assurée avec le médecin d'astreinte de l'UMIT.

Une cotation exceptionnelle sera mise en place pour les IDEL pendant toute la durée de l'expérimentation :

- Patients avec des droits ouverts : BSI (Bilan initial + forfait journalier prise en charge légère BSA)
- Patients en AME : AMI (AMI 3,5 + MCI)

Cette cotation est valable pour un passage une fois par jour seulement et ne vaut que dans le cadre du protocole dengue. Pour les personnes sans droit, une possibilité de prise en charge par le FIR est en discussion.

◆ Dengue : une procédure d'urgence pour éliminer les épaves



Mardi, le préfet Antoine Poussier, le président de la Collectivité territoriale Gabriel Serville et le directeur général de l'ARS Dimitri Grygowski se sont réunis, avec leurs services, à la préfecture pour faire le point sur la situation de la dengue et les mesures de lutte contre l'épidémie. Ces rencontres sont appelées à se renouveler chaque semaine. A l'issue de cette première, Antoine Poussier a annoncé une procédure accélérée pour l'enlèvement des véhicules hors d'usage (VHU) et autres dépôts sauvages. Un [arrêté](#) en ce sens a été publié hier. Il dispose que :

- Chaque propriétaire ou occupant de terrain doit éliminer en urgence les épaves, carcasses de véhicules hors d'usage, pneumatiques usagés, déchets encombrants, déchets végétaux encombrants et déchets végétaux d'égavage et « tout déchet pouvant constituer un gîte larvaire pour le moustique ». Les installations de stockage agréées ne sont pas concernées. En cas de défaillance, le maire met en demeure le maître des lieux de procéder à l'élimination des déchets dans un délai de trois jours ouvrés. En cas de non-respect, le maire fait procéder à leur élimination à ses frais.
- Lorsque la propriété est en situation d'abandon, le maire procède d'office à l'élimination des déchets après en avoir informé les propriétaires ou usufruitiers.
- S'agissant des VHU stockés ou abandonnés sur la voie publique, le maire met en demeure le titulaire du certificat d'immatriculation de procéder à l'élimination de l'épave dans un délai de trois jours. Si elle n'intervient, il peut la faire réaliser aux frais du propriétaire du véhicule.

A l'issue de cette même réunion, Gabriel Serville a annoncé de nouvelles rotations de l'épandeur de la CTG à Cayenne et à Kourou, ainsi qu'à Saint-Georges jusqu'au 25 février.

De son côté, l'ARS réalise un état des lieux du capacitaire des hôpitaux et des services d'urgence, et notamment des filières dengue. Un point est fait avec les laboratoires de biologie médicale sur les capacités de diagnostic. Des Trod ont été mis à disposition de certains établissements pour faciliter l'accès au diagnostic. Une cellule de crise interne à l'ARS a été armée, en lien avec les établissements de santé, pour suivre la situation. La communication est renforcée sur tous types de support ainsi qu'à l'aéroport.

Un comité de pilotage lutte antivectorielle s'est tenu hier à l'ARS, en présence notamment de Sandrine Chantilly, directrice générale adjointe de la CTG, de Joseph Rwagitywa, directeur de la démoustication et de l'action sanitaire, de Christophe Peyrefitte, directeur de l'Institut Pasteur, et de Jean-Bernard Duchemin, directeur du vectopôle amazonien à l'IPG. Cette réunion a permis de discuter de l'organisation de la lutte antivectorielle, de la coordination des acteurs et des réponses à apporter à la double épidémie de dengue et de paludisme. Lundi, la discussion mensuelle transfrontalière entre le pôle veille et sécurité sanitaire de l'ARS et la Superintendance de veille sanitaire (SVS) de l'Etat d'Amapa, au Brésil, a été largement consacrée à la situation de la dengue dans la vallée de l'Oyapock.

♦ Offre de soins de proximité : l'ARS attribue le service d'accès aux soins et plusieurs structures de soins

En 2023, l'ARS a publié un appel à manifestation d'intérêt afin de renforcer l'offre de soins de proximité. Les lots ont maintenant été attribués. Le lot 1 concerne le déploiement en Guyane du **service d'accès aux soins (SAS)**. Il a été attribué à l'association Haxo.

Ce service consiste à évaluer le besoin en santé de toute personne qui le sollicite, de délivrer à celle-ci les conseils adaptés, et de faire assurer les soins appropriés. Concrètement, en horaire complémentaire de la permanence des soins ambulatoires, de 8 heures à 19 heures en semaine et le samedi matin, toute personne dont le médecin traitant n'est pas disponible pourra composer le 15 et sera orienté selon l'évaluation de la situation vers un service d'urgence ou vers une solution de soins de proximité adaptée : consultation chez un médecin, une sage-femme, un conseil médical, une téléconsultation assistée, une intervention d'infirmière à domicile, etc. La première phase du projet consistera à réunir les partenaires (URPS concernées, service d'urgence, maison de garde et CPTS) afin de construire le projet le plus adapté au territoire guyanais. Le projet sera évolutif : déploiement par secteurs et modalités de déploiement.

Le lot 2 a pour objet de densifier l'offre de proximité avec la création de structure de soins de proximité dans l'Île-de-Cayenne, à Sinnamary, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. L'ARS a acté l'accompagnement de quatre structures, qui apportent des solutions innovantes et sont facteurs d'attractivité pour les professionnels de santé, notamment grâce à la possibilité de développer l'exercice mixte ville-hôpital.

- Le **centre de santé de Sinnamary** qui est porté par le CHK offrira des consultations de médecine générale, de sages-femmes et des consultations **avancées de spécialistes**.
- Un **centre** de soins non programmés à Cayenne est porté par la Selas Haxo. Il proposera principalement des consultations de médecine générale et infirmiers sans rendez-vous en horaires étendus. D'autres activités en médecine spécialisée et de prévention sont à l'étude. Son ouverture est prévue cette année.
- Une **maison de santé**, portée par l'association Atoumo, regroupera une dizaine de professionnels libéraux et portera un centre de soins non programmés, des actions de prévention, dans le quartier de Balata à Matoury. Son ouverture est programmée en juin 2025.
- Une **maison de santé** portée par l'association Espace santé plus de l'Ouest regroupera également des professionnels libéraux et portera un centre de soins non programmés dans le quartier de la Charbonnière à Saint-Laurent du Maroni. Son ouverture est prévue en 2026.

♦ Formation d'infirmier en pratique avancée (IPA) : webinaire le 15 février



L'Agence Régionale de Santé et l'URPS infirmiers organisent un webinaire en lien avec l'appel à candidatures pour la formation d'IPA. Il se déroule le 15 février à 20 heures, [via Teams](#). Il sera animé par Marine Barthélémy, responsable du développement de l'offre de soins ambulatoire, et Mylène Mathieu, présidente de l'URPS infirmiers et actuellement en formation d'IPA ([lire la Lettre pro du 8 décembre](#)).

Au programme : comment candidater, comment préparer son projet de vie, quelles perspectives après la formation.

♦ Centre de santé de Sinnamary : le CHK ouvre la prise de rendez-vous en ligne



Depuis lundi, le Centre Hospitalier de Kourou propose des consultations avancées de médecine générale à Sinnamary. Elles préfigurent le centre de santé qui verra le jour dans la commune, dans les prochains mois. Il est à noter que le CHK, qui propose déjà la prise de rendez-vous en ligne auprès d'une quinzaine de ses praticiens la propose également pour les consultations à Sinnamary.

La prise de rendez-vous se fait sur le [même espace](#).

♦ Premières Journées internationales du sommeil des Antilles et de la Guyane du 7 au 9 mars



La société Antilles-Guyane du Sommeil (Sags) organise les premières Journées internationales du sommeil des Antilles et de la Guyane. Elles se déroulent au Gosier (Guadeloupe), du 7 au 9 mars. Parmi les orateurs et modérateurs de cette première édition figure le Pr Nadia Sabbah, cheffe de service endocrinologie-diabétologie au Centre Hospitalier de Cayenne. Il est possible de consulter le programme et de s'inscrire sur le [site internet de la Sags](#).

♦ Le grippe continue de circuler intensément



« Les indicateurs épidémiologiques des infections respiratoires aiguës (IRA) se maintenaient à un niveau élevé en médecine de ville et aux urgences hospitalières traduisant une circulation intense des IRA en Guyane, note Santé publique France, dans un point épidémiologique diffusé hier. Au cours des semaines des 22 et 29 janvier, le nombre de consultations en CDPS pour syndrome grippal était en nette augmentation, tandis que le nombre de passages aux urgences restait modéré : l'épidémie

de grippe se poursuit depuis neuf semaines. Concernant la bronchiolite et la Covid-19, les indicateurs de surveillance épidémiologique était à un niveau bas ; la bronchiolite est en situation interépidémique et la Covid-19 circule faiblement. »

Au total, 156 consultations pour grippe ont été recensées au cours de ces deux semaines contre 79 les deux semaines précédentes. Les cas étaient principalement concentrés sur le Maroni. Depuis le démarrage de la surveillance de la grippe mi-octobre, neuf cas graves de grippe ont été signalés par les services hospitaliers du CHC dont deux sont décédés.

◆ Nos soignants ont du talent : dernier jour pour soumissionner



APPEL À SOUMISSION

Les septièmes Journées des soignants se dérouleront les 23 et 24 mai, à Cayenne. C'est aujourd'hui le dernier jour (jusqu'à minuit) pour les professionnels souhaitant soumettre une communication au comité d'organisation. Peut être soumis tout travail scientifique (thèses, mémoires de DES, de DESC, de capacité, de DU, DESU ou DIU, de master, de diplôme d'État (IDE), de fin d'études (sages-femmes)) réalisé par un étudiant ou un professionnel (travaux hors cadre universitaire acceptés) ayant passé au moins quelques mois en Guyane. Les internes et ex-internes des Antilles-Guyane et les inter-CHU ayant effectué un travail au cours de leur stage en Guyane sont vivement encouragés à soumettre. Le travail doit avoir été soutenu entre 2017 et 2023. Toutes les thématiques sont acceptées, à condition de concerner la Guyane. Une même personne peut soumettre plusieurs travaux. Les résumés sont à déposer en ligne, [sur la plateforme des JDS](#).

◆ Appel à projets Apidom



Le Groupement interrégional de recherche clinique et innovation sud-ouest – Outre-mer (Girci Soho) lance son [septième appel à projets interrégional Apidom](#) « Recherche clinique ou en population dans l'environnement ultramarin ». Il est destiné aux territoires ultramarins avec possibilité de centres associés dans l'Hexagone. Cet appel à projets s'adresse aux professionnels médicaux et paramédicaux, exerçant en libéral ou dans un des CHU, de La Réunion, Martinique, Guadeloupe et Guyane française.

L'objectif est de promouvoir une recherche clinique de qualité dans les thématiques fortes des DOM, permettant de valider des hypothèses scientifiques, en vue de donner lieu plus tard à un dépôt à des appels à projets type PHRC (Programme hospitalier de recherche clinique). Les projets soumis doivent relever de l'une des thématiques suivantes (non exclusives) :

- Infections et maladies émergentes
- Médecine en contexte insulaire (isolement, évacuations sanitaires, recours en télémédecine, organisation autonome des urgences, catastrophes, séismes...)
- Pathologies cardiovasculaires et métaboliques
- Périnatalité et médecine de la reproduction
- Maladies chroniques
- Cancer
- Santé mentale

Les thématiques peuvent intégrer les soins primaires.

Les modalités de dépôt des dossiers peuvent être consultées sur le [site internet du Girci Soho](#). Les professionnels souhaitant candidater sont invités à contacter, avant le 15 mars, Théo Blaise, coordinateur de la cellule promotion et relais opérationnel du Girci Soho au Centre Hospitalier de Cayenne par courrier électronique à theo.blaise@ch-cayenne.fr et à réglementaire recherche@ch-cayenne.fr.

◆ L'Akatij lance sa newsletter



Mercredi, l'Akatij a diffusé le premier numéro de sa newsletter. Au menu de l'association kourouciennaise, un mot de son président Farouk Amri, ses actualités des six derniers mois, la présentation de trois dispositifs qu'elle porte (relais enfants-parents, Primavera et l'accompagnement vers et dans le logement), ainsi que des offres d'emploi.

Il est possible de s'abonner sur la page d'accueil (bas de page) de son [site internet](#).

◆ Formation à l'aller-vers à Saint-Laurent du Maroni

Le Centre Ressources Politique de la Ville (CRPV) organise une formation à l'aller-vers, mardi 27 février, à Saint-Laurent du Maroni. Elle se déroule de 8 heures à 17 heures, à la mairie et s'adresse aux professionnels en lien avec la jeunesse intervenant dans la commune, souhaitant



développer leurs connaissances sur cette thématique. Cette journée est constituée de deux temps :

- Définition de l'aller-vers, échanges d'expériences et diffusion de ressources ;
- Construction d'une méthodologie d'aller-vers propre à Saint-Laurent du Maroni.

Inscriptions limitées à 15 personnes à

jeunesseslm.crpvguyane@gmail.com ou au 06 94 47 22 63.

E-Santé

■ Un webinaire sur la e-santé pour les pharmaciens de Guyane

Mardi 12 mars, l'ARS propose un webinaire sur la e-santé à l'attention de tous les pharmaciens de Guyane. Il se déroulera de 19h30 à 20h30, [via Teams](#).

Au programme :

- Téléconsultation : pratiques, cotations, possibilités de développement
- Développement de la télé-expertise sur le territoire
- Offre Comudoc mise à disposition de tous les professionnels de santé du territoire gratuitement pendant deux ans ([lire la lettre Pro du 17 octobre 2023](#)).

■ Rencontre autour de la e-santé pour les libéraux

Jeudi 14 mars, l'ARS et le GCS Guyais organisent une rencontre à l'attention de tous les professionnels de santé libéraux du territoire pour discuter de la e-santé. Elle se déroulera à la mairie de Sinnamary, à partir de 19h30. Au programme :

- La plateforme Comudoc
- La télé-expertise
- Les téléconsultations
- Le Dossier médical partagé (DMP)
- L'accompagnement de l'ARS

Ils bougent

Sylvie Berthault a été nommée directrice générale de transition de l'Akatij, annonce l'association dans sa newsletter. Cette arrivée fait « suite au départ en congé maternité de Marie Nicaise, directrice générale », précise l'Akatij. Sylvie Berthault peut être contactée à s.berthault@akatij.fr.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Frédéric Valletoux nommé au gouvernement



Quatre semaines après avoir été nommé Premier ministre et avoir désigné les membres de son gouvernement, Gabriel Attal a procédé à vingt nominations de ministres délégués et secrétaires d'Etat, hier après-midi. **Frédéric Valletoux**, député de Seine-et-Marne, est nommé ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention auprès de Catherine Vautrin, qui occupe depuis mi-janvier les fonctions de ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Ancien maire de Fontainebleau (Seine-et-Marne), ancien président de la Fédération hospitalière de France (FHF) de 2011 à 2022, Frédéric Valletoux a porté la loi visant à « améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, définitivement adoptée le 18 décembre 2023. Le texte renforce le rôle des conseils territoriaux de santé, permet de doter les groupements hospitaliers de territoire (GHT) de la personne morale, restreint la possibilité d'exercer en intérim en début de carrière pour les professionnels en établissement, renforce le contrôle des cliniques et prévoit des mesures pour les praticiens à diplôme hors Union européenne (Padhue).

Fadila Khattabi, qui était ministre déléguée chargée des Personnes handicapées dans le précédent gouvernement, conserve son poste et l'élargit aux Personnes âgées. Sarah El-Haïry est désormais ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Marie Guévenoux, députée de l'Essonne, devient ministre déléguée aux Outre-mer. Les membres du gouvernement se réuniront mercredi en conseil des ministres.

Offres d'emploi



- L'ARS Guyane recrute un **chargé de mission** certificat de décès électronique (CERTDC, poste ouvert aux titulaires et contractuels, temps plein). [Consulter l'offre et candidater avant le 8 mars](#).
- L'association Aides recherche un **médecin coordinateur** (en tant que travailleur indépendant, à hauteur d'une journée ou deux demi-journées par semaine) pour ses appartements de coordination thérapeutique Masanga à Saint-Laurent du Maroni. Candidature à adresser à Marine Sabato, coordinatrice de lieu de mobilisation au 0694 23 25 11 ou à msabato@aides.org.
- Le Centre Hospitalier de Kourou recrute trois **infirmiers** de bloc opératoire (titulaires ou contractuels, CDD, temps plein, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater](#).
- L'Akatij recrute un **chef de service** au sein du pôle addictologie (CDI, temps plein, poste basé à Kourou). [Consulter l'offre et candidater](#).

Agenda



Aujourd'hui

► **Webinaire** de synthèse de la semaine du CHRU, à 12 heures, [via Teams](#).

Samedi 10 février

► **Fo zot savé** présenté par Fabien Sublet à 9h sur Guyane la 1ere

Jeudi 15 février

► **Webinaire** sur la formation d'IPA à 20 heures [via Teams](#), animé par Marine Barthélémy (ARS) et Mylène Mathieu (URPS infirmiers).

Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. [S'inscrire](#).

Mardi 5 mars

► **Mardi du Corevih** sur le VIH, de 13h30 à 15 heures, [via Teams](#). (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

Jeudi 7 mars

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi. Epidémiologie du VIH en Guyane et dernières actualités, par le Dr Aude Lucarelli (Corevih Guyane), de 18h30 à 20 heures, à la base vie du Chog.

Mardi 12 mars

► **Webinaire e-santé** pour les pharmaciens de Guyane, de 19h30 à 20h30, [via Teams](#). Au programme : téléconsultation (pratiques, cotations, possibilités de développement), développement de la télé-expertise sur le territoire, offre Comudoc.

Jeudi 14 mars

► **Rencontre** avec les professionnels de santé libéraux autour de la e-santé, organisée par l'ARS et le GCS Guyasis, à 19h30 à la mairie de Sinnamary. Au programme : la plateforme Comudoc, la télé-expertise, les téléconsultations, le Dossier médical partagé (DMP) et l'accompagnement de l'ARS.

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi. Prep et IST par le Dr Hawa Cissé (HDJ maladies infectieuses et tropicales, CHC), de 16 heures à 18 heures, en salle Thierry-Basset au CHC.

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Agence Régionale de Santé
Guyane

LE SAVIEZ-VOUS ?

IL FAUT ENVIRON 1 SEMAINE POUR QUE LES LARVES DE MOUSTIQUES DEVIENNENT ADULTES ET COMMENCENT À PIQUER

Autrement dit, c'est le moment de faire le tour de la maison pour vider tous les endroits où l'eau stagne !



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)